

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 FÉVRIER 2026

Publiée sur le site Internet de la Ville : 12 février 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 janvier 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Linda TABTE

Membres présents : 32

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelynne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Mme Claire DURAND MOREL, M. Jean-Pierre ANGOSTO, Mme Stéphanie VELLA, Mme Lucile MOREL, M. Roger MAZANA

Membres ayant donnés pouvoir : 9

M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
M. Grégory BRUNET pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI
Mme Sonia GRANDSERRE pouvoir à M. Emmanuel MAILLET
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA
Mme Marie BRUNET pouvoir à Mme Sandrine BERTHET
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Hervé THIBAUD
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à M. Jean-Pierre ANGOSTO
M. Djamel BOUABDALLAH pouvoir à Mme Lucile MOREL

Membres absents: 2

M. Fatih DEMIRAY, Mme Nesrine MECHKAR

Délibération n°20260205DEL6

CULTURE

Convention de mise à disposition du Fort de Bron pour l'entrainement des élèves de l'Ecole de Santé des Armées de Lyon-Bron

RAPPORTEUR : M. PASCAL MIRALLES-FOMINE

Mesdames, Messieurs,

Le 23 novembre 1981, la Communauté Urbaine de Lyon, aujourd'hui Métropole, a confié, par bail emphytéotique, la gestion d'une partie du Fort de Bron, situé Chemin Vieux, à la Ville de Bron. Cette même année, l'École de Santé des Armées s'installait sur la commune et jouxtait le Fort de Bron.

Cette école forme de futurs médecins, pharmaciens et infirmiers militaires qui, de part leur intégration dans l'armée, sont également amenés à suivre une formation militaire. Le Fort de Bron, édifice militaire préservé, en cœur de ville et en proximité directe de l'ESA, est apparu comme le lieu idéal pour permettre aux 140 élèves de s'entraîner en dehors de l'enceinte de l'école.

C'est dans ce cadre que la Ville de Bron a été sollicitée pour accompagner la formation militaire des futurs « Santards » de l'ESA. Un rapprochement qui fait écho aux démarches entreprises par la Ville et l'École de Santé des Armées avec la signature d'une lettre d'engagement pour une future convention Armées-Collectivités.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **AUTORISER** la signature de la convention de mise à disposition annexée à cette délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD